



Laurent Delahousse, un des présentateurs du JT de France 2 sur le nouveau plateau fabriqué à Vendargues.

CO'opérer

Pour un territoire attractif et innovant

FRANCE TÉLÉVISIONS p. 34-35
Made in Vendargues

TECHNOLOGIE p. 36-37
Encadrer le développement de l'intelligence artificielle

PISCINES p. 38-39
Le grand défi de demain

© France Télévisions

Made in Vendargues

Vous êtes plus de 4,3 millions de téléspectateurs à regarder Laurent Delahousse et son équipe du 20h le week-end. Mais savez-vous que le plateau des JT de France 2, qui a fait peau neuve depuis la rentrée, a été élaboré à quelques pas de chez vous ?



Les studios du groupe France Télévisions à Vendargues, l'un des plus grands pôles de production audiovisuelle en France, à l'origine depuis mars 2018 de la série quotidienne *Un si grand soleil* sur France 2, ont connu une formidable extension. Aujourd'hui ce site de 16 000 m² représente un outil de production et de postproduction unique où travaillent quotidiennement 2 500 collaborateurs dont les trois quarts habitent dans la région.



© L. Séverac



© France Télévisions



© L. Séverac



Aux commandes de l'atelier menuiserie, Jean-Yves Alloin. « *Le plateau du JT de France 2, c'est la vitrine de France Télévisions. C'était un vrai défi et un challenge gratifiant pour notre équipe* », explique ce Bourguignon de 53 ans qui conçoit et fabrique les décors de toutes les commandes confiées aux studios de Vendargues : séries, films, mais aussi plateaux et mobiliers télévisés pour les équipes des chaînes publiques.



© L. Séverac



Les ateliers de menuiserie de France Télévisions ont été regroupés à Vendargues. Un site de travail de 500 m², composé de deux espaces équipés d'outils innovants dont une machine de découpe à commande numérique, mais aussi un atelier de peinture de 250 m². Pour le plateau de France 2, ce sont 120 m² d'écrans qui ont été aménagés et installés.



© Visuel généré par l'intelligence artificielle Midjourney

Encadrer le développement de l'intelligence artificielle

La Métropole de Montpellier lance, dès le 10 novembre, la première expérience en France de convention citoyenne sur l'intelligence artificielle (I.A.). Objectif : échanger sur les enjeux et les impacts de l'I.A. sur le territoire et la vie des administrés. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche globale, pour fixer un cadre et des repères à une technologie qui effraie autant qu'elle fascine.

Impossible d'y échapper. Du débat autour de l'utilisation de ChatGPT à la grève des artistes d'Hollywood, l'intelligence artificielle occupe la scène médiatique. La Métropole de Montpellier s'est mobilisée très en amont, afin de réfléchir aux enjeux liés à une technologie souvent présentée comme une nouvelle « révolution industrielle », avec son cortège de prévisions, enthousiastes ou apocalyptiques, sur l'emploi, l'information, la création. « *Un débat légitime*, » explique Manu Reynaud, conseiller métropolitain chargé d'une mission sur les usages numériques, *qui doit interroger la technologie que nous souhaitons pour nos administrés et nous. Sans optimisme exagéré, mais sans refus systématique non plus, quant aux potentiels formidables offerts dans le champ de la recherche, de la médecine, par exemple.* »

Pour une I.A. souveraine, responsable et éthique

En avril 2023, la Métropole de Montpellier s'est donc emparée du sujet, via un Comité territorial de l'intelligence artificielle, rassemblant chercheurs, entrepreneurs, élus... Objectif : fixer des repères, dans le développement souhaité, pour une I.A. souveraine, responsable et éthique. Avec comme première préconisation l'ouverture d'un débat citoyen, dès ce mois de novembre, qui va permettre de rassembler

une quarantaine d'habitants de la métropole, tirés au sort et assistés par un collège d'experts, dont le célèbre mathématicien Cédric Villani (*voir ci-contre*), auteur en 2018 d'un rapport parlementaire sur l'intelligence artificielle.

Inscrire Montpellier sur la carte européenne de l'intelligence artificielle

La stratégie de la Métropole en matière d'intelligence artificielle vise à faire de Montpellier une référence de classe européenne, voire mondiale, dans une approche centrée sur l'humain et digne de confiance. Montpellier a ainsi été la première ville de France à interdire la reconnaissance biométrique faciale, puis à interdire l'usage de ChatGPT, à titre conservatoire, à l'ensemble de ses services. « *Mais avec ses universités, ses laboratoires, son parc d'entreprises, la présence sur son territoire du supercalculateur le plus puissant de France, Montpellier a aussi toutes les cartes en main pour faire de l'intelligence artificielle un vecteur de développement économique extraordinaire.* » En 2024, en lien avec la Région Occitanie, la Métropole participera à l'organisation des rencontres internationales sur les enjeux de l'I.A. Avec également un programme d'action lancé dans plusieurs domaines : éducation et formation, appel à projets, soutien aux acteurs du territoire.



Michaël Delafosse et Cédric Villani à l'hôtel de Ville le 12 septembre en présence de Manu Reynaud, conseiller métropolitain chargé d'une mission sur les usages numériques et Radia Tikouk, adjointe au maire déléguée aux Relations aux usagers.

© C. Marson

Cédric Villani :
« Un exemple inédit à l'échelle nationale »

Mathématicien, homme politique français, Cédric Villani est l'auteur du rapport parlementaire 2018 sur l'intelligence artificielle (I.A.). Il fait partie du comité d'experts choisis par la Métropole de Montpellier pour encadrer le travail de la convention citoyenne.

Qu'est-ce qui vous a décidé à rejoindre le comité d'experts ?

Cédric Villani : En premier lieu, une curiosité sincère. Cette convention citoyenne est un exemple inédit à l'échelle nationale et j'ai tout de suite été séduit. Je mets un point d'honneur à continuer de me tenir très informé de tout ce qui se passe dans le domaine de l'intelligence artificielle. Et je pense que cette expérience à Montpellier va être très riche d'enseignements. J'avais donc envie de la voir d'aussi près que possible et d'aider à son fonctionnement.

Quel doit être le rôle d'une convention citoyenne ?

C.V. : À l'échelle du territoire, en tant qu'habitant de la métropole, d'exprimer ce que l'on veut que la Métropole porte comme usage de l'I.A. Par exemple, dans le cadre de la stratégie de MedVallée, « *nourrir, soigner, protéger* », on peut s'interroger pour savoir comment, demain, on soignera mieux grâce à l'I.A., comment les technologies viendront servir au mieux ces enjeux, qu'est-ce qu'on jugera acceptable ou pas. Et quel message la Métropole portera éventuellement comme position dans le débat national, voire international.



CONSEIL CITOYEN AU CŒUR DU DÉBAT DE L'I.A.

C'est une première en France. Quarante habitants de la métropole, réunis en conseil citoyen, vont se pencher, de novembre 2023 à février 2024, sur les enjeux et les impacts de l'I.A. sur le territoire et pour ses administrés. Tirés au sort par une entreprise de panélisation indépendante, dans une volonté de représentativité des habitants de la métropole (âge, CSP, profession, commune), ils bénéficieront de l'assistance d'un comité d'experts et de garants, chargés de veiller à l'impartialité des débats. À l'issue de ces temps d'échange et de travail, la convention rédigera un avis qui sera remis aux élus de la Métropole et permettra de mettre en place la stratégie sur l'intelligence artificielle et la donnée. Ce projet fera l'objet d'une délibération en conseil de Métropole au premier trimestre 2024. Premier rendez-vous pour le conseil citoyen : les 10 et 11 novembre, en salle du Conseil de l'hôtel de Métropole. participer.montpellier.fr/ia

Depuis votre rapport parlementaire en 2018, y a-t-il des choses qui vous ont surpris sur l'évolution de l'I.A. ?

C.V. : Au plan technique, comparé à il y a cinq ans, il y a des domaines qui ont mieux marché que d'autres. En 2018, la notion de véhicule autonome était sur sa lancée. Aujourd'hui, c'est un peu la gueule de bois. En termes de confort, de réduction de trafic, de consommation, l'intérêt ne semble plus aussi pertinent. En revanche, les I.A. génératives, qui permettent de générer textes, images ou autres médias, à l'exemple de ChatGPT, ont connu une accélération et des résultats que personne, je pense, ne pouvait prévoir à l'époque. Mon grand enseignement en revanche, c'est que, avant la technique, l'enjeu crucial en matière de technologie tient à la façon dont les politiques s'approprient le sujet. Avec une réflexion globale et transversale. Et c'est ce qui m'intéresse aussi dans cette expérience menée à Montpellier.

Plan piscines : le grand défi de demain

Le conseil de Métropole du 3 octobre a voté la mise en place d'un plan piscines pour développer la pratique sportive et l'apprentissage de la natation, faire évoluer les équipements pour les adapter aux nouveaux usages et augmenter le nombre de bassins.

Une politique sportive ambitieuse

Le plan piscines s'inscrit dans le cadre d'une stratégie sportive plus globale au service des populations. C'est dans cet objectif, réaffirmé par une politique sportive dynamique et ambitieuse, que la Métropole contribue activement au développement de la pratique sportive pour tous sur son territoire. Ainsi, la Métropole favorise l'apprentissage de la natation et permet aux clubs et aux associations de bénéficier d'installations adaptées.

Savoir nager pour tous les enfants

« Nous mettons en œuvre le plan piscines pour développer la pratique des élèves de la métropole qui était en chute libre suite à l'épidémie de Covid, en renforçant notre partenariat avec l'Éducation nationale. Nous sommes en ordre de marche pour remplir notre objectif d'assurer un savoir nager à tous les enfants qui sortent de l'école élémentaire, a expliqué Christian Assaf, vice-président délégué aux Politiques sportives lors du conseil de Métropole du 3 octobre. De plus, nous avons la volonté de faire de ces équipements sportifs de véritables lieux de vie, de les ouvrir sur de la pratique de loisirs. Enfin, favoriser la pratique sportive, c'est offrir des équipements performants à l'image de la rénovation de la piscine Françoise et Yves Jarousse, anciennement la Motte-Rouge, de la piscine Neptune, la mise au goût du jour de nos piscines tournesol et la création de la nouvelle piscine à Castelnau-le-Lez ».

Rénovation, modernisation et création

Le plan piscines est axé sur trois grandes ambitions. La première est d'ouvrir les piscines au plus grand nombre, avec la mise en place d'un programme de sensibilisation et de formation. L'apprentissage de la natation est un enjeu majeur de société pour la prévention santé, mais aussi pour lutter contre les noyades accidentelles. La seconde ambition de ce plan est d'adapter les piscines au développement durable et à la transition écolo-

gique. Enfin, ce plan prévoit la mise à disposition d'équipements de qualité, grâce à la modernisation et à la rénovation du parc existant (la Motte-Rouge, Neptune, Nakache, Jean Taris, Pitot) mais aussi par la création de nouveaux bassins. « La construction de la piscine de Castelnau-le-Lez est tout à fait symbolique de notre politique qui allie l'excellence et la pratique pour tous, précise Christian Assaf, puisqu'elle permettra d'accueillir aussi bien les usagers du bassin ludique que ceux du pôle France de Triathlon. »

23

C'est le nombre de bassins implantés sur les 14 piscines composant le parc aquatique actuel de la Métropole. C'est l'un des taux d'équipement par habitant les plus importants de France. Au 1^{er} septembre, la fréquentation annuelle était de 1,3 million d'entrées pour près de 3 millions d'euros de recettes.



© C. Marison



© E. Perria



C'est dans une ambiance festive que, le 7 octobre, a eu lieu l'inauguration de l'ancienne piscine de la Motte-Rouge totalement rénovée. Elle a rouvert ses portes après dix ans de fermeture et porte désormais le nom de Françoise et Yves Jarousse. Juste après la cérémonie, les petits-enfants du couple Jarousse et des nageurs du MUC natation ont effectué les premières longueurs.



© C. Ruiz



Les piscines tournesol seront également réhabilitées. Jean Vives, la première piscine tournesol, fut inaugurée en 1977. Labellisées Patrimoine du XX^e siècle, elles ont marqué l'histoire de la ville et ont permis la démocratisation de la pratique et de l'apprentissage de la natation.



© C. Ruiz

Implantée au nord de la commune, la future piscine de Castelnau-le-Lez disposera d'un bassin intérieur de 25 m et d'un bassin nordique ouvert de 50 m, d'une salle de change polyhandicap (handyroom), d'une aire de jeux aqualudiques de 100 m². Budget prévisionnel : 15,4 millions d'euros HT. Livraison : 2028.

© E. Perria



Le centre nautique Neptune à la Mosson entre dans une phase de réhabilitation de 15 mois, pour un montant de 20 millions d'euros, dans le cadre de l'ANRU, avec la création de bâtiments modernes, une grande entrée et un bassin intérieur d'apprentissage supplémentaire pour les scolaires.